



## DÉCISION DU PRÉSIDENT

(Prise en application des articles R 123-21 et R 123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

N° CCAS\_2021DC0065

### OBJET : OBJET : RAM - CONTRAT DE CESSION DE DROITS DE REPRÉSENTATION AVEC L'ASSOCIATION VACARME PRODUCTIONS

Le président du Centre Communal d'Action Sociale de CORBAS (Rhône),

**VU** les articles R 123-21 et R 123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

**VU** la délibération n° CCAS\_202DL025 du conseil d'administration du 25 juin 2020, portant délégation du conseil d'administration au président et à la vice-présidente,

**CONSIDÉRANT** que le projet éducatif du RAM prévoit la découverte des livres pour les enfants et les assistantes maternelles.

**CONSIDÉRANT** que dans ce cadre il apparaît opportun de proposer ces animations sous forme de spectacle,

**CONSIDÉRANT** que l'association VACARME PRODUCTIONS, représentée par Audrey ABRIAL en qualité d'administratrice, 10 rue Gabriel Péri, 69330 Meyzieu peut assurer ces représentations, qu'elle répond aux besoins du RAM ainsi qu'aux critères de l'établissement en termes de tarif et de disponibilité.

### DÉCIDE

**ARTICLE 1** : De signer avec l'association VACARME PRODUCTIONS, représentée par Audrey ABRIAL en qualité d'administratrice, 10 rue Gabriel Péri, 69330 Meyzieu, un contrat de cession de droits de représentation pour les spectacles en faveur des enfants et des assistantes maternelles.

**ARTICLE 2** : Quatre représentations se dérouleront au Relais Assistants Maternels 18 D rue des Marronniers 69960 Corbas, au mois de novembre et décembre 2021.

**ARTICLE 3** : Le coût total maximum de ces prestations est fixé à 760 Euros TTC (frais de transport inclus). Sur présentation d'une facture conforme, un paiement sera effectué au service fait. La dépense sera imputée au chapitre 011 fonction 64 compte 6228 du budget du RAM.

**ARTICLE 4** : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et il en sera rendu compte à la prochaine séance du conseil d'administration.

Envoyé en préfecture le 29/10/2021

Reçu en préfecture le 29/10/2021

Publié le



ID : 069-266910413-20211028-CCAS\_2021DC0065-AU